

La piscine à vagues débordée par l'affluence

CRÉTEIL. Après-midi sous tension, hier, à la piscine à vagues. La sécurité a eu beaucoup de mal à gérer le flux des entrées et des fauteurs de trouble ont dû être évacués.

« **C'ÉTAIT** un cauchemar », se plaint Nadia, une mère de famille. « Je suis traumatisée », glisse-t-elle un peu moins fort, pour épargner ses deux enfants. Hier, avec les fortes chaleurs, Nadia décide, comme des milliers d'autres, de se rendre à la piscine à vagues de Créteil. « On est arrivé à 12 heures, il faisait très chaud, raconte-t-elle. Au départ, la file d'attente était disciplinée, elle s'étendait bien sur 100 m. Des centaines de jeunes sont arrivées par les côtés. Ils ont poussé pour rentrer. J'ai été comprimée contre les grilles pendant vingt minutes, j'ai fait un malaise. Mon fils de 5 ans était soutenu par un homme de l'autre côté de la barrière, pour ne pas qu'il s'étouffe. »

« Des gens grimpaient de partout, jetaient leurs sacs par la palissade, et rentraient par les côtés »

Sarah, venue se détendre à la piscine

Hamza aussi s'est fait bousculer. « Le problème, c'est qu'il n'y avait pas de barrière », déplore le jeune homme, qui s'est résigné à attendre sur les pelouses. « Des gens grimpaient de partout, jetaient leurs sacs par la palissade, et rentraient par les côtés », renchérit Sarah, sa voisine. A 14 heures, la situation devient incontrôlable. Une vingtaine de policiers sont appelés en renfort par la sécurité de la piscine, débordée. Sous les cris d'impatience de vacanciers en maillot de bain, ils réussissent à réguler le flux des entrées.

Mais pas à calmer les esprits échauffés par les 35 °C de cette journée caniculaire. A 18 heures, la piscine, qui a atteint sa capacité d'accueil maximale de 1 800 places, ferme ses



Créteil, hier. La piscine à vagues a atteint sa capacité maximale (1 800 visiteurs) d'accueil à 18 heures. Les agents de sécurité ont été surpris par cette affluence et la police est intervenue en renfort à deux reprises. (LP/R.K.)

portes. Dans le hall d'entrée, une femme s'emporte : « C'est un scandale, les petits ne peuvent pas se baigner ! », trois détonations retentissent. « Vous entendez, on n'est pas en sécurité ici ! » Une foule fiévreuse court dans un sens, puis dans l'autre, avant que la sécurité n'évacue les jeunes fauteurs de trouble. Une seconde fois, la police se rend aux abords de la piscine. Elle procède à l'interpellation de quatre individus, soupçonnés d'avoir utilisé un pistolet à blanc.

A l'intérieur, l'ambiance reste agitée. « On n'entend rien, ils n'arrêtent pas de crier », témoigne une fillette

de 6 ans, qui se plaint d'avoir été intimidée par des « garçons de 2 m ». Dans le grand bassin, entre deux clappings, des jeunes scandent des chants de stade, adaptés à la situation : « On sort pas, on sort pas ! », « Venez nous chercher, venez nous chercher ! » Variant parfois de registre : « On s'en bat les c..., on s'en bat les c... ! » L'un des agents de sécurité est poussé à l'eau, et hué.

« C'est vraiment dommage. Les trois premiers jours de la semaine s'étaient très bien passés, confie un employé. Là, c'est une bande d'indisciplinés qui gâchent tout, et après on dit que c'est de notre faute... » Juste-

ment, un père de famille sort de la piscine, fulminant : « C'est une honte ! Allez expliquer aux gosses pourquoi il y a la police à la piscine... S'ils n'arrivent pas à assurer la sécurité, autant la fermer ! » Sollicitée sur ces incidents, la direction de la piscine, qui dépend de la région Ile-de-France, n'a pas souhaité s'exprimer.

RÉBECCA KHANANIÉ

Lire aussi

La société

PAGE 9

CANICULE

Pic de pollution à l'ozone attendu en Ile-de-France



■ Airparif, l'organisme en charge de la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, prévoit aujourd'hui un pic d'ozone (O₃) dans la région, en partie liée à une météo défavorable à la dispersion de cette substance. De son côté, la préfecture de police de Paris recommande d'emprunter en priorité les transports en commun. Les personnes fragiles ou sensibles sont par ailleurs invitées à « réduire ou éviter les activités physiques et sportives intenses ».

Neuf lieux rafraîchis ouverts à Maisons-Alfort

■ Alors que la préfecture du Val-de-Marne a déclenché l'alerte canicule de niveau 2 « Avertissement chaleur », la ville de Maisons-Alfort a décidé d'ouvrir au grand public des lieux rafraîchis. Aujourd'hui, rendez-vous de 14 heures à 18 heures soit à l'espace loisirs Charentonneau (122, rue Roger-François), soit à l'espace loisirs Liberté (59, avenue de la Liberté), soit à l'espace loisirs des Juillottes (5, cours des Bruyères), soit au foyer du Théâtre Claude-Debussy (116, avenue du Général-de-Gaulle), ou encore dans les résidences Maryse-Bastie (14, rue du 18-Juin-1940), les Arcades (17 bis, rue Parmentier), Médicis (1-3, rue Amédée-Chenal), Simone-Veil (10, rue Bourgelat) et Tiers-Temps (89-91, rue Jean-Jaurès).

Numéro vert d'urgence 24 heures sur 24 : 0800.09.94.94.

Stationnement gratuit dans les rues d'Alfortville

■ Pas besoin de glisser des pièces dans l'horodateur, aujourd'hui à Alfortville. En raison du pic de pollution à l'ozone qui touche la région parisienne (*lire par ailleurs*), la mairie a décidé de rendre le stationnement gratuit dans les rues de la commune pour la journée. Cette mesure a pour but d'inciter les habitants à laisser leur voiture sur un emplacement d'ordinaire payant, afin de favoriser l'usage des transports en commun. Elle avait déjà été mise en place lors des précédents épisodes de pollution franciliens, notamment lors du dernier en date, le 20 janvier.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Enquête en novembre sur le rattachement du quartier Polangis à Joinville



Joinville-le-Pont, fin mai. Les membres de l'association Réunissons Polangis se félicitent que la date de l'enquête publique pour la réunion des deux parties de leur quartier soit enfin fixée. (LP/L.P.)

LES HABITANTS de Polangis, à cheval sur Champigny et Joinville, vont enfin pouvoir donner leur avis sur l'avenir de leur quartier. Depuis 2012, l'association Réunissons Polangis se bat pour que la partie du quartier qui dépend de Champigny rejoigne celle de Joinville.

Une volonté que ses membres justifient, notamment, par le fait de pouvoir scolariser plus facilement leurs enfants dans les écoles de leur quartier, de ne plus payer de supplément comme « extérieur » dans leur club de sport, de ne plus dépendre d'un commissariat situé à 7 km, alors qu'ils en ont un à 900 m...

Une cagnotte en ligne pour couvrir les frais

En mai, le tribunal administratif a décidé d'obliger la préfecture à or-

ganiser une enquête publique sur cette question. Un procédé qui sera donc utilisé, comme vient de le publier la préfecture, entre le lundi 7 novembre et le lundi 28 novembre inclus. Une première bataille remportée par l'association Réunissons Polangis, qui doit maintenant réunir le montant nécessaire pour couvrir les frais de l'enquête publique, soit 5 000 €. A cet effet, une cagnotte en ligne est ouverte et compte déjà 1 850 €.

A l'issue de cette « enquête publique relative à un projet de modification des limites communales entre les villes de Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne dans le quartier de Polangis », comme l'indique la préfecture, « le commissaire enquêteur aura à prendre position de manière motivée sur l'opportunité du rattachement ».

LAURE PARNY